



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E157804

VALABLE JUSQU'AU 27/06/2027

ÉDITÉ LE

01/06/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2015

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 03/05/2022  
1 500

Raison sociale : LA MAISON DU CHAUFFAGE

9 RUE DU LOUP  
51420 CERNAY-LES-REIMS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC REIMS 810620922RCSReims

Siret : 810 620 922 00023

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4409957

Assurance Responsabilité Travaux :  
GROUPAMA 165003580001

Assurance Responsabilité Civile :  
GROUPAMA 165003580001

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 0983078687

Fax :

Portable :

Site Internet : <http://www.lamaisonduchauffage51.fr>

E-mail : [lamaisonduchauffage@chauffage-reims.fr](mailto:lamaisonduchauffage@chauffage-reims.fr)

Responsabilité légale :  
LEGRAND FABRICE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	01/04/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	29/04/2025
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	14/09/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	04/04/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	04/04/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	14/09/2023

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.